

## EMPLOI : « AGENT A DOMICILE »

### **FINALITE :**

Réalise et aide à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples essentiellement auprès des personnes en capacité d'exercer un contrôle et un suivi de celles-ci.

### **PRINCIPALES ACTIVITES :**

- Réalise les travaux courants d'entretien de la maison
- Assiste la personne dans des démarches administratives simples.

### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DE LA FONCTION :**

- Ne peut intervenir habituellement et de façon continue chez des personnes dépendantes, ni auprès de publics en difficulté
- Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique

### **CONDITIONS D'ACCES/COMPETENCES :**

Test et entretien d'embauche

La maîtrise de l'emploi est accessible immédiatement avec les connaissances acquises au cours de la scolarité obligatoire et/ou une expérience personnelle de la vie quotidienne.

---